



Le Panier Paysan des Bruyères

Contrat d'engagement pour les poulets

Période du 4 novembre 2014 au 21 avril 2015

1) Les contractants :

M. Jean-René Péré demeurant : 199 chemin de Charenton - 30800 Saint-Gilles Tél. : 06 16 27 25 13 d'une part et

M., Mme.....

Tél. (domicile)..... ; Tél. (travail)..... Tél. portable

E-mail :

désigné ci-dessous par « **l'adhérent consomm'acteur** » d'autre part.

2) Les référents de l'association:

M^{mes} Collin et Flavier sont référents « poulets » de l'association « Panier Paysan des Bruyères ».

Tout problème particulier ou litige devra être vu avec les référents dont voici les coordonnées :

Mme Collin : claudemartine.collin@free.fr tel: 04 91 36 02 56

Mme Flavier : flavier.yvette@neuf.fr tel: 04 91 44 95 62

3) Le contenu du contrat :

M. Jean-René Péré s'engage à livrer les poulets le **mardi aux environs du 15 de chaque mois** de 18h00 à 19h00 au 11 bd de Saigon Marseille 13010.

* Le coût du poulet fermier est fixé à **11,50€ le kg** .

* **L'adhérent consomm'acteur** s'engage à une commande minimale d'un poulet pour cette période.

4) Conditions de paiement

* Les poulets sont **payables** par chèque lors de la livraison.

Le consomm'acteur

Je m'engage à respecter les termes

de ce contrat "poulets"

Lu et approuvé

Le producteur : M. Jean-René Péré

Je m'engage à respecter les termes

de ce contrat "poulets"

Lu et approuvé